

PARI(S) HIP HOP

2003-2005



Commission Pari(s) Hip Hop
et
« Quinzaine du Hip Hop »

SOMMAIRE

Préface.....	3
I/ Pourquoi Paris doit faire le pari du Hip Hop.....	5
A) <u>HISTOIRE, MOUVEMENT ET DEFINITION</u>	5
B) <u>RECONNAISSANCE D'UNE CULTURE POPULAIRE</u>	7
1° Dynamisme du hip hop parisien	7
2° Les cultures ou la Culture ?	9
3° Enjeux de la reconnaissance du hip hop parisien	10
et d'un soutien institutionnel cohérent	
a) Enjeux de socialisation	10
b) Enjeux économiques	12
C) <u>INSTITUTIONALISATION ACTUELLE DE LA CULTURE HIP HOP</u>	12
1° Normalisation et orientation représentative	
par le monde de l'industrie culturelle	12
2° Institutions et mouvement hip hop	13
3° Conséquences du manque	
d'une politique spécifique liée au hip hop	15
 II/ La Commission Pari(s) Hip Hop	18
A) <u>LES CONSTATS PRESENTES</u>	
<u>POUR LA CREATION DE LA COMMISSION</u>	18
B) <u>OBJECTIFS PRINCIPAUX ET INTERMEDIAIRES</u>	19
C) <u>MOYENS</u>	19
D) <u>DEMARCHES ENTREPRISES</u>	19
E) <u>ANALYSE ET CONCLUSIONS DES ETUDES</u>	21
❶ Les associations	21
❷ L'aide à projet	21
❸ Projets et événements culturels	22
 III/ Les Propositions	23
❶ Pistes de travail	23
❷ Pistes d'actions	23
 IV/ La Quinzaine du Hip Hop : un événement	26
Symbolique et fédérateur	
L'événementiel Pari(s) Hip Hop	27
 ANNEXES	41

Préface

Après deux années d'existence la commission Pari(s) Hip Hop, comme elle s'y était engagée, remet un rapport sur la question du traitement de la Culture Hip Hop par la municipalité parisienne, son rapport historique et actuel à l'institution et les enjeux d'une plus grande reconnaissance.

Y ont été représentés les adjoints au Maire de Paris suivants : madame Clémentine AUTAIN, chargée de la Jeunesse, monsieur Christophe GIRARD, chargé de la Culture, madame Kadidja BOURCART, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, madame Gisèle STIEVENARD, chargée de la solidarité et des affaires sociales, madame Martine DURLACH, chargée de la Politique de la Ville.

Y ont participé activement : monsieur Yannick FREYTAG, chargé de mission à la Mairie du XIe auprès de Philippe DUCLOUX, conseiller régional et premier adjoint, monsieur Bruno LAFORESTRIE, directeur de la radio Générations 88.2, madame Sandrine FAY, et monsieur Julien CHOLEWA, chercheur en sociologie.

Un diagnostic de la situation parisienne et des propositions concrètes ont pu être tirées à partir des auditions réalisées auprès d'institutionnels, de professionnels des différents secteurs artistiques et économiques concernés, de chercheurs ; sur la base d'entretiens qualitatifs réalisés auprès des élus ou des chargés de missions d'arrondissements, d'associations ; d'une analyse de questionnaires distribués aux jeunes des conseils de la jeunesse parisien ; d'une étude documentaire et de l'expérience et la connaissance approfondie de certains de ses membres ...

L'enjeu est de permettre une meilleure reconnaissance de cette culture populaire et générationnelle, représentant un véritable phénomène de société auprès d'une part importante de la jeunesse française et internationale.

En effet, alors qu'un grand nombre de villes de la région parisienne, françaises ou de capitales européennes ont mis en place des événements fédérateurs autour du Hip Hop, la Ville de Paris, curieusement, n'a pas engagé de politique culturelle volontariste et structurée dans ce domaine. Il faut pourtant rappeler que la France est souvent considérée comme la deuxième nation Hip Hop au monde, de par la variété et l'importance de sa production artistique, son poids économique et son inscription ancienne dans l'histoire de ce mouvement.

Ce rapport doit être considéré comme une base de travail et un outil permettant aux institutionnels parisiens d'avoir les principales clefs de lecture de l'évolution et de la place de ce mouvement culturel à Paris.

Des pistes de travail et des propositions d'actions permettent d'envisager un engagement de la municipalité parisienne afin d'accompagner cette culture populaire.

Une des propositions, comme point de départ, est la mise en place d'une « Quinzaine du Hip Hop », événement à la fois symbolique et fédérateur, illustrant clairement l'implication et la reconnaissance des pratiques artistiques amateurs et professionnelles par la Ville de Paris.

Mais s'engager sur la question du Hip Hop c'est aussi et avant tout une démarche politique, à la fois culturelle et sociale, tant sont nombreux les jeunes et les artistes qui s'y reconnaissent et attendent que s'exposent et soient mis en valeur leurs goûts, leur mode de vie, leurs compétences, leurs aspirations, mais aussi leurs maux et leurs difficultés.

Envisager une meilleure prise en compte de la Culture Hip Hop par l'institution publique, c'est aussi ne pas laisser aux seuls acteurs commerciaux et médiatiques le loisir d'en modeler son image, évitant ainsi les écueils d'une récupération politique discriminante et l'assimilation de ce mouvement à un phénomène marginal.

C'est tout l'enjeu de la présentation de ce rapport au Maire de Paris.

I/ Pourquoi Paris doit faire le pari du hip hop ?

A) HISTOIRE, MOUVEMENT ET DEFINITIONS

Le hip hop ainsi que la plupart des pratiques qui découlent de ce mouvement sont apparus il y a plus d'une vingtaine d'années en France, et, approximativement trente ans aux Etats-Unis. Une évolution complexe des structures de cette culture urbaine l'a amenée jusqu'à son état actuel où elle n'a jamais été aussi visible et importante dans notre société française.

Par "hip hop", on entend des pratiques artistiques et quotidiennes, un système de valeurs particulier et une origine culturelle populaire urbaine.

Les "disciplines" artistiques comptent trois grands domaines : la danse (le break, le smurf, la hype, le locke, le double dutch, le boogaloo¹...), la peinture (le tag* et le graffiti*) et la musique (le rap*, le turntablism*, le breakbeat*, le r'n'b et, en France, le ragga*).

Le hip hop se caractérise également par des codes bien précis : un langage, un mode de vie, une manière de s'habiller, une économie... Il émerge d'une culture populaire urbaine. Un cadre moral particulier est également caractéristique du hip hop, inspiré par ses pionniers (la Zulu Nation, les Last Poets, Grand Master Flash...), même s'il paraît de moins en moins influant actuellement.

Longtemps, on a cru à un phénomène de mode. Mais, depuis le début des années quatre-vingt-dix et suite au constat de la réalité d'une "mémoire collective", comme l'expose Hugues Bazin dans son ouvrage intitulé La culture hip-hop (Bazin, 1995 : 9), le cadre de référence qu'est la culture hip hop est réellement fondé. Bien qu'ayant de fortes racines afro-américaines, ce mouvement est allé au-delà de l'aspect ethnique, pour intégrer le tag et les arts graphiques de la rue. En l'occurrence, le tag n'a aucune racine ethnique particulière, comme nous le rappelle Joël Goldstein et Alexandre Perrotta dans leur ouvrage intitulé Let's move, let's tag ! ou la rage du spray (1992 : 34).

Ils définissent le hip hop ainsi : "Le mixage de tous les langages du ghetto est en fait devenu la culture hip-hop. C'est le Rap des cultures, le cri des enfants de la rue, l'exigence de respecter les différences" (Goldstein, Perrotta, 1992 : 34).

Le hip hop a été introduit en France et en région parisienne, tout d'abord, par les médias (radio, télévision...), des soirées auxquelles étaient présents des pionniers venus des Etats-Unis (Afrika Bambaataa, les danseurs du Rock Steady Crew...) et des personnes ayant voyagées outre-atlantique. Après une période faste, de développement de cette culture dans les zones populaires des villes, jusqu'en 1985, une baisse de visibilité et d'engouement se fit sentir. Toutefois, les jeunes continuaient à s'entraîner dans les halls d'immeubles ou sur des terrains vagues (Stalingrad, La Chapelle...) et des pionniers comme DJ* Deenasty ou Dan poursuivaient leurs actions (fêtes/rassemblements de jeunes lors desquels ceux-ci jouaient de la musique, « rappaient », peignaient et dansaient).

¹ Ce sont différentes danses relatives au hip-hop.

A partir du début des années 90, le hip hop connut de nouveau un développement et une médiatisation significative. En effet, l'industrie culturelle et les maisons de disques s'intéressèrent au rap et parallèlement ce mouvement culturel commença à interpeller les pouvoirs publics. Ces derniers l'intégrèrent dans leur politique sociale et s'en servirent comme moyen de gestion et de socialisation de la jeunesse des quartiers populaires. Une mise en valeur des expressions artistiques du hip hop fut entreprise au travers, par exemple, de la création de festivals comme celui des Rencontres Urbaines de la Villette... Ainsi, un processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de cette culture et de ses acteurs se développa. Celui-ci s'est emballé à la suite du « boom médiatico-commercial » qu'a connu le hip hop vers 1997.

L'histoire du hip hop français, étroitement liée à celle du mouvement parisien, apparaît donc complexe. Elle comprend plusieurs périodes distinctes de 1980 à nos jours. Celles-ci illustrent les étapes qu'ont dû franchir les acteurs culturels du hip hop parisien pour arriver à leur degré de maturité actuel. En effet, le hip hop, à Paris, s'est développé tant sur le plan professionnel qu'associatif ou amateur. Son identité culturelle particulière, sa création tout comme l'ampleur de sa production artistique en font un mouvement légitime et reconnu internationalement.

Toutefois, la force du hip hop parisien vient essentiellement du secteur privé. Comme nombres d'études le prouvent (enquête de la commission Pari(s) Hip Hop, divers écrits de sociologues comme Hugues Bazin ou Manuel Boucher...), le soutien institutionnel actuel en France et, particulièrement dans sa capitale, ne répond pas aux attentes et aux besoins des acteurs culturels professionnels, associatifs et amateurs du hip hop. Il ne semble pas correspondre à ce qu'est en droit d'attendre une culture à part entière, ses artistes et son public. Hugues Bazin affirme à ce sujet, dans son article *Hip-hop : le besoin d'une nouvelle médiation politique* (Bazin, 2003 : 45) **“il s'agit de réactualiser, de redonner force, de recomposer l'idée de mission d'intérêt général, de service public, en brisant l'étau et le carcan de l'assignation des formes populaires au folklorisme et leurs expressions à une pathologie sociale”.**

Cette synthèse tente donc de répondre aux problématiques suivantes :

- ↳ **Pourquoi Paris doit faire le pari du hip hop ?**
- ↳ **Que disent les institutions locales concernées à propos de l'initiative de la commission Pari(s) Hip Hop d'organiser une « quinzaine du hip hop » pendant l'été 2006 et de redynamiser les politiques institutionnelles dans ce domaine ?**
- ↳ **Comment ressentent-elles l'influence et le dynamisme du hip hop dans leur arrondissement respectif ?**

B) RECONNAISSANCE D'UNE CULTURE POPULAIRE

1° **Dynamisme du hip hop parisien**

L'engouement du public et le développement du hip hop parisien apparaissent, aujourd'hui, tout à fait significatifs de la maturité acquise par ce mouvement culturel ces vingt dernières années. Le hip hop français n'a cessé d'évoluer, de s'adapter et de croître depuis le début des années 80.

Tout d'abord, quelques chiffres :

Rappelons les données exposées dans le pré-rapport de la commission Pari(s) Hip Hop présenté à l'Hôtel de Ville au mois de février 2005. « L'étude Médiamétrie, de décembre 2003, révélait que le rap était la musique préférée des 11-20ans (41 %). La France comptait, entre autres, plus de 1300 artistes et chanteurs hip-hop, 330 labels, maisons de disques et distributeurs, 200 compagnies de danse et 120 artistes graphistes et collectifs² ».

Concernant la musique, une véritable explosion des ventes de disques de rap/r'n'b/ragga a eu lieu en 1998. Ce phénomène s'est accentué jusqu'à la crise que connaît encore aujourd'hui cette industrie, tout style confondu. En effet, avant 1998, seulement quelques figures emblématiques du rap français et américain accédaient ponctuellement au groupe des cinquante meilleures ventes de singles³, IAM et Tonton David en 1994, Alliance Ethnique et Diana King en 1995, Nas et Akhénaton (rappeur du groupe IAM) en 1996 et Will Smith et Puff Daddy en 1997. **A partir de l'année 1998, les ventes de singles de ce genre de musiques vont exploser.** Notons d'ailleurs qu'en 1999 la catégorie "meilleur album rap/groove" sera créée aux Victoires de la musique. Et, en 1998, six artistes ou groupes, considérés comme rap ou r'n'b par l'industrie du disque, font leur entrée dans le classement des cinquante meilleures ventes de singles dont quatre français (Stomy Bugsy, Manau, Ménélik et Passi). La même année le groupe IAM gagne la victoire de la musique du « meilleur album de l'année ». L'année 1999 reste sur la même lancée que 1998. 2000 est une année particulièrement bonne : nous retrouvons onze singles rap ou r'n'b dans les cinquante meilleures ventes dont six sont des artistes français (Saïan Supa Crew (n°7), Disiz La Peste (n°17), Bouba (n°32), Matt (n°34), Pit Baccardi (n°46), 113 (n°47) et Jacky et Ben-J (n°52)). Le groupe 113 est nommé aux Victoires de la musique « meilleure révélation » et « meilleur album ». Ensuite, la représentation des musiques relatives au hip hop dans le classement des ventes de singles va continuer sur ce rythme jusqu'en 2004.⁴

Au-delà des données chiffrées, qui seront complétées par une étude statistique précise sur les jeunes et le hip hop dans le rapport final de la commission Pari(s) Hip Hop, l'enquête réalisée entre les mois de février et juin 2005 a été l'occasion de

² Source IRMA, centre d'information et de ressources des musiques actuelles

³ Disque de variétés ne comportant que deux morceaux, souvent dédiés aux stratégies marketing.

⁴ Toutes les indications concernant les classements des meilleurs ventes de disques ou le palmarès des « Victoires de la musique » proviennent du site internet www.disqueenfrance.com qui publie les résultats d'une enquête réalisée chaque année par l'Ifop auprès d'un panel de cinq cents magasins représentatif de la structure nationale des ventes de disques par les magasins livrés en direct.

vérifier sur le terrain l'ampleur du développement du hip hop dans la société parisienne et chez les jeunes.

Les entretiens réalisés auprès des coordinateurs des Conseils de la Jeunesse ont révélé que la grande majorité de ces conseils locaux sont très largement liés au mouvement hip hop. La majorité des projets proposés par les Conseils de la Jeunesse sondés (9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e), tournent autour des expressions artistiques du hip hop. Presque tous ces conseils comptent des pratiquants d'une ou plusieurs expressions artistiques de cette culture. Enfin, certains coordinateurs des Conseils de la Jeunesse ainsi que des responsables d'associations sociales et d'animations du 11^e et du 18^e affirment presque textuellement que **le hip hop est la culture des jeunes qu'ils encadrent**.

« Le hip hop, ça fait partie de leur culture, c'est la musique qu'ils écoutent, la manière dont ils s'habillent. C'est vrai hein ! C'est le truc de la jeunesse, quand t'es jeunes, t'as quinze ans, t'écoutes du rap, du r'n'b... »⁵

D'autres signes sont également révélateurs de l'importance de ce mouvement à Paris. Nous avons déjà évoqué ci-dessus le nombre des labels indépendants producteurs et éditeurs de musiques hip hop, mais le phénomène de création d'entreprise dans ce secteur ne se limite pas à ce type de structure. De multiples sites internet français et parisiens pullulent actuellement sur la toile. Des écoles privées de danse, de DJ* ou de techniques du son spécialisées dans les arts du hip hop se sont créées et continuent à l'être. Des entreprises spécialisées dans le marketing, la distribution et la confection de disque/DVD/flyers* se sont développées. Plusieurs galeries parisiennes exposent régulièrement les œuvres de graffeurs. Enfin, les médias, radio et presse écrite, spécialisés dans le hip hop se sont multipliés et professionnalisés ces dernières années.

Le secteur associatif affilié à ce mouvement culturel est également conséquent à Paris. Il y a, d'une part, les centres sociaux et d'animation qui proposent presque tous des ateliers hip hop pour lesquels ils recrutent des professeurs sur le tas ou qui font appel à des associations actives dans le mouvement. Dans le même registre, on retrouve les associations de quartier comme Espoir 18 (entre le social et l'animation). D'autre part, quelques associations militantes et activistes dans le mouvement hip hop existent aussi à Paris : R-Style, Ascendanse Hip Hop, Paris Est Mouvement... Elles constituent de véritables forces organisatrices et jouent un rôle de transmission de la culture important.

Par conséquent, le dynamisme du hip hop parisien apparaît évident, tant du point de vue professionnel qu'associatif ou amateur. Un public demandeur existe dans la capitale, surtout chez les jeunes. Mais, le défi serait de permettre à tous les parisiens d'avoir accès à la diversité de la production et de la création artistique de ce mouvement reconnu internationalement. Enfin, les secteurs professionnels et associatifs du hip hop parisien malgré leur volontariat et leur capacité de travail importants connaissent souvent de grandes difficultés à perdurer. Les manques d'exposition, de reconnaissance et de mise en valeur des créations très diverses du mouvement parisien nuisent gravement aux artistes, professionnels et acteurs associatifs du hip hop.

⁵ Jérôme Disle, animateur et responsable de l'association Espoir 18 dans le 18^e arrondissement de Paris.

2° Les cultures ou la Culture ?

Vincent Dubois, dans son article intitulé Une politique pour quelle(s) culture(s) ? (Dubois, 2003 : 22), nous rappelle que depuis le ministère de la culture d'André Malraux qui privilégiait la "haute culture", la "culture cultivée", nous sommes passés depuis 1981 à une expansion du domaine de la politique culturelle. François Mitterrand et son ministre de la culture, Jack Lang, ont initié de nouvelles stratégies de promotion des cultures de tous les groupes sociaux. Le ministère s'est donc ouvert à la production sociale de la culture, on ne s'est plus seulement intéressé qu'à la culture dominante "légitime", mais aussi, à des objets extérieurs comme la bande dessinée, le rock, la musique techno, la photographie ou le hip hop... Le budget du ministère de la culture a augmenté, et, des possibilités de subventions sont apparues, de nombreux projets ont donc pu se développer.

Cette orientation politique s'inscrit donc dans les institutions françaises et parisiennes depuis maintenant plus de vingt ans. Toutefois, après s'être entretenu avec plusieurs élus et chargés de mission à la culture des arrondissements de Paris, le constat est sans équivoque : les contacts sont quasi inexistants entre ces institutions locales et les artistes et professionnels du hip hop. Cette lacune des départements parisiens de la culture trouvent certaines explications dont les seules responsabilités ne résident pas seulement du côté institutionnel.

Bien que les politiques culturelles, dans les textes, devraient appréhender la culture dans sa diversité (*les cultures*) intégrant donc des expressions populaires comme le hip hop, l'application sur le terrain et l'action des élus parisiens semblent avoir du mal à traduire et à respecter le fond des réformes socialistes du ministère de la culture. La distinction entre les politiques, d'une part, de *démocratisation culturelle* et, d'autre part, de *démocratie culturelle*, semble tout à fait significative du problème qui est soulevé ici. Rappelons ces deux principes qui tentent difficilement de cohabiter au sein de nos institutions. La *démocratisation culturelle* est définie, selon Loïc Lafargue dans son texte intitulé La danse hip-hop et ses publics⁶, comme « une politique de l'offre, selon laquelle la culture – et, en l'occurrence, la culture « légitime » - est, en quelque sorte, un « produit » à diffuser de façon uniforme dans le corps social ». Et, la *démocratie culturelle*, toujours définie dans le même article, serait « la reconnaissance des cultures de tous les groupes sociaux ». Loïc Lafargue ajoute qu'« il s'agit de procéder à la légitimation artistique progressive de formes d'expression jusque-là considérées comme mineures ou particulières (au sens de : réservées à certains groupes sociaux) ».

En effet, il apparaît essentiel que Paris, à l'image de nos sociétés occidentales regroupant des populations du monde entier et d'origines sociales multiples, reconnaisse enfin sa grande diversité culturelle. Les enfants et petits enfants issus des vagues d'immigrations successives qu'a connu notre pays (africaines, espagnoles, des pays de l'est, portugaises, asiatiques...) ainsi que de la migration en métropole des français originaires des Antilles doivent pouvoir se sentir acceptés et adoptés par la France métropolitaine. Une capitale comme Paris est composée de

⁶ Loïc Lafargue de Grangeneuve est chercheur au GAPP-CNRS (ENS de Cachan). Le texte intitulé, La danse hip-hop et ses publics, a été fourni pour la préparation du séminaire Culture, travail, emploi du 24 mars 2005 intitulé « Action publique et professionnalisation des pratiques culturelles » au Centre d'études de l'emploi de Noisy.

communautés et cultures diverses ! L'idée n'est pas de faire l'apologie du communautarisme ! Au contraire, il est question de faire la promotion d'une politique qui reconnaîtrait enfin la créativité, le travail et l'investissement culturel de français de première, deuxième et troisième génération. Rappelons que le mouvement hip hop se caractérise, notamment, par une grande mixité sociale et ethnique.

3° Enjeux de la reconnaissance du hip hop parisien et d'un soutien institutionnel cohérent

- a) **Enjeux de socialisation** : comme il a été précédemment démontré, une grande partie des jeunes parisiens se reconnaissent dans la culture hip hop.

Il a pu être vérifié sur le terrain, que les ateliers de danse ou d'écriture proposés dans des associations et centres sociaux permettent souvent à des jeunes en difficultés (déscolarisation, sans emploi, problèmes d'ordres familiaux...) de surmonter ces problèmes en s'investissant autrement.

Le hip hop devient alors un bon moyen de socialisation pour certains jeunes évoluant dans un contexte social précaire. Dans certaines associations à vocations sociales ou de loisirs, comme le centre social Solidarité Roquette dans le 11^e arrondissement ou Espoir 18 dans le 18^e, le hip hop, et plus particulièrement la pratique de la danse, favorise le développement individuel, voir l'obtention de diplômes tels que le BAFA par exemple. De telles activités amènent les jeunes à se produire en public, à mener un projet à terme et à fréquenter des personnes diverses (conseillers d'orientation, psychologues, éducateurs, artistes, institutionnels...). Les facultés de développement de soi-même, de prise de responsabilité ou d'émancipation (les jeunes filles issues des immigrations africaines et maghrébines semblent faire l'objet d'une attention particulière des politiques de la jeunesse actuelles) ne sont plus à démontrer.

Si cela a bien été intégré par les institutions françaises, qui s'en servent à juste titre à travers un soutien financier aux associations, la reconnaissance des différentes expressions artistiques du hip hop ne peut pas se faire qu'à travers cet engagement indirect. **Il s'agit d'aller plus loin en considérant qu'il s'agit d'une culture populaire à part entière avec son histoire, ses codes, ses expressions, ses hiérarchies, ses classes, ses valeurs, ses personnalités, son foisonnement d'idées, ses originalités, ses représentations multiples, son économie, ses marginalités, ses logiques d'actions, de production, de communication...**

Le rôle de l'institution n'est pas de faire son propre choix des cultures qui méritent d'être soutenues et accompagnées, mais de mettre en valeur ce qui existe et s'exprime au travers du corps social. Ainsi reconnaître et intégrer un courant culturel, c'est permettre aux individus qui le traversent d'intérioriser des valeurs collectives, propres à des groupes et plus globalement à la société. Reconnaître le mouvement culturel Hip Hop peut donc favoriser le processus de socialisation des individus qui s'y rattachent, conduisant certains, plus en difficultés, vers une meilleure intégration sociale.

Toutes ces populations sensibles au hip hop, parfois issues de l'immigration, trop souvent assimilées au monde de l'exclusion et ne trouvant que difficilement leur place dans nos sociétés modernes, ont un réel besoin de reconnaissance de la société française. Ainsi, auraient-ils l'occasion de se rendre compte que leur pays, la France, et la ville de Paris, n'assimilent pas cette culture générationnelle à une culture du « ghetto ». Ce serait pour une partie de la population parisienne, la reconnaissance de ses expressions, de ses arts et de ses pratiques.

Rappelons que la majorité des acteurs culturels du hip hop viennent de zones urbaines assimilables au monde de la précarité et de l'exclusion caractéristiques de nos sociétés modernes occidentales : chômage, liens sociaux qui se délient, renferment de l'individu sur sa sphère personnelle et, pour certains auteurs comme Jean Baudrillard ou Guy Debord, perte de sens.

Toutefois, les jeunes des zones urbaines les plus défavorisées ont réussi à recréer du sens ainsi qu'un dynamisme créatif par la pratique du hip hop. Hugues Bazin, dans son ouvrage intitulé *La culture hip-hop*, affirme que face à cette "dissolution de l'individu, **le hip-hop participe à la recréation de normes, de valeurs, à la production de modèles de fonctionnement réglant le rapport des groupes avec leur environnement. Mais il crée aussi, comme toute culture, un pouvoir d'intervention en définissant un champ d'action possible**" (Bazin, 1995 : 29)

Les pouvoirs publics français doivent reconnaître et mettre en valeur les créations sociales importantes et de qualités issues des classes populaires et moyennes : pratiques artistiques et culturelles, valeurs, codes, esthétiques, langage, œuvres, sens réaffirmé, liens sociaux redynamisés, ouverture d'un champs du possible pour des jeunes désabusés... Toute la production sociale et culturelle de cette partie des français serait alors d'avantage légitimée ; leur identité serait alors affirmée et mieux comprise par l'ensemble de la population. La République française doit faire une place à ces cultures issues de métissages et contextes sociaux multiples maintenant constitutives de l'identité culturelle française et parisienne.

Souvent stigmatisés comme des voyous ou des jeunes adeptes d'un jeu ou sport sans grand intérêt, que l'on ne prend pas au sérieux, les B-Boys* et amateurs de hip hop auraient l'occasion, si une « quinzaine du hip hop » était organisée, de présenter ce dont ils sont fiers. C'est une part importante de leur identité qu'ils exposeraient. Ainsi, l'ensemble des parisiens qui connaissent mal cette culture, apprendraient à mieux la connaître et, peut-être, à se familiariser d'avantage avec cette énergie populaire créatrice et les représentants actifs qui la compose.

Le hip hop français arrive à maturité, comme il a été démontré ci-dessus. Mais, il souffre encore d'être considéré comme une mode, un sport ou une activité d'adolescent. Cela paraît absurde au regard de la réalité sociale : les artistes aussi bien que les professionnels, les chefs d'entreprises ou les amateurs de hip hop tiennent dans une large tranche d'âge de 10 à 40 ans,

voir plus. Certains pionniers comme Deenasty, Dan ou Sydney dépassent la quarantaine et continuent à être actif dans le mouvement.

Le défi à relever par les institutions parisiennes serait de montrer et signifier qu'une esthétique nouvelle est apparue, s'est installée, s'est imposée. Une culture importante populaire et générationnelle à la fois a émergé et a grandi, que l'on peut considérer enfin comme adulte et mature. Ce serait reconnaître son apport social comme porteur d'espoir et de transformation, faisant tout simplement maintenant partie du patrimoine culturel parisien.

- b) **Enjeux économiques** : au-delà d'une simple activité de loisir, il est question ici d'investissement et de dynamisme professionnel important. De nombreux jeunes (n'oublions pas le caractère trans-générationnel des acteurs professionnels et culturels du hip hop) se sont lancés dans les métiers de la production, de l'édition, du journalisme, de l'enseignement (professeur de danse, de DJ...), de la musique, du spectacle vivant, de l'art, de l'audiovisuel, du textile, de la mode, du marketing, de la recherche, du design... De nombreuses entreprises (maisons de disques, marketing, presses écrites...) ont été créées. Il est donc question de tout un secteur d'activités en pleine croissance mais qui peine à se stabiliser. Du hip hop découlent une multitude d'activités précises représentant déjà les professions de nombreux parisiens.

Toutefois, malgré cette volonté et ce dynamisme impressionnant des « jeunes » parisiens, ce secteur connaît certaines difficultés : faillites, professeurs de danse hip hop sous-employés (en tant qu'animateurs ou éducateurs alors que parfois il s'agit d'artistes reconnus internationalement), difficulté des grandes troupes de danses française de se produire dans des espaces institutionnels...

Par conséquent, un soutien institutionnel cohérent au hip hop, à ses artistes, à ses entreprises et à ses métiers constituerait la possibilité de maintenir et de créer des emplois vers lesquels beaucoup de jeunes souhaitent s'orienter. Il s'agit donc d'une voie de professionnalisation de la jeunesse non négligeable.

C) INSTITUTIONALISATION ACTUELLE DE LA CULTURE HIP HOP

1° Normalisation et orientation représentative par le monde de l'industrie culturelle

Actuellement, ce sont les grands médias commerciaux (radios musicales nationales ciblées sur la jeunesse, télévisions, presses spécialisées...) et les grandes maisons de disques (les majors* BMG, Sony Music, Universal, Warner et EMI Virgin) relatives aux multinationales qui façonnent de manière significative l'image et la formation d'une symbolique particulière du hip hop dans notre société. En effet, la musique étant l'élément le plus commercialisable des expressions artistiques du hip hop, l'industrie culturelle s'est de plus en plus intéressée au rap, au r'n'b et au ragga.

Ce regain d'intérêt particulier de l'industrie culturelle a entraîné une certaine orientation culturelle du hip hop. Le système commercial opère une sélection précise de valeurs et représentations du hip hop (sexe, violence, richesse matériel...) au sein d'un ensemble beaucoup plus vaste et varié (message de prise de conscience politique, humour, critique de la société, nécessité de l'éducation...). Les majors ont choisi de miser sur le côté sulfureux et violent que représente le *bling bling** et le *gangsta rap**. Selon Hugues Bazin, dans son ouvrage intitulé *La culture hip-hop*, par ce système, les majors compagnies "imposent leur vision du monde quitte à créer des tendances de toutes pièces comme la "World Music" par exemple ou la "New Wave". (Bazin, 1995 : 21)

Ainsi, les grandes maisons de disques et les médias les plus commerciaux, en sélectionnant certains artistes ou en les orientant artistiquement et par le contrôle de leur image (clip vidéo, photographies...), influencent et imposent certaines valeurs et représentations du hip hop dans la société. Toutefois, certains artistes reconnus, ayant déjà un public constitué, évoluent sur des majors tout en gardant un discours à message critique et réfléchi, une attitude hardcore* ou un style soul/jazz moins à la mode : Oxmo Puccino, La Rumeur ou Sinik. Ceux-ci restent tout de même des exceptions dans l'ensemble des productions hip hop soutenues par ces grandes maisons de disques.

2° Institutions et mouvement hip hop

Le hip hop et ses acteurs culturels ont fait l'objet d'un grand chantier d'expérimentations sociales et culturelles des pouvoirs publics depuis le début des années 1990. Roberta Shapiro, dans son article *La transfiguration du hip-hop*, s'appuyant sur des citations du texte de Virginie Milliot *Culture, cultures et redéfinition d'un espace commun*, explique que « l'action publique dont bénéficie le hip-hop participe d'une politique « d'intégration par la culture » dont l'enjeu est double « : d'une part contribuer à la redéfinition du travail social par le biais des projets culturels » ; d'autre part répondre « au problème de la représentation et de la participation » de la jeunesse d'origine immigrée des banlieues populaires « en dégageant sur le terrain artistique des accès à l'espace public » (Milliot, 2000 : 159) » (Shapiro, 2001 : 96). Certaines actions comme la création de festivals (Rencontres Urbaines de la Villette, Châteauvallon...), l'intégration du hip hop dans les centres socioculturels, le soutien à certaines associations organisant des événements comme le « Festival Juste Debout » ou l'aide à quelques artistes, surtout des compagnies de danse, ont largement participé à la création de carrières pour les acteurs du hip hop. Les personnes de ce mouvement ainsi que les jeunes des quartiers populaires ont sans doute bénéficié de ces initiatives et dispositifs mis en place par les pouvoirs publics en termes d'intégration, de socialisation, de professionnalisation et de reconnaissance de la culture.

Toutefois, aux vues d'écrits récents sur le sujet comme ceux des sociologues Manuel Boucher et Hugues Bazin ou du diagnostic réalisé par la commission Pari(s) Hip Hop, cette action des pouvoirs publics semble présenter de multiples lacunes. L'action sociale ciblée sur la jeunesse (intégration, socialisation) n'aurait-elle pas pris trop d'importance à défaut d'une politique culturelle plus large et de qualité ? Comment doit-on interpréter le

manque de succès des Rencontres Urbaines de la Villette ? Comment réagissent les institutions impliquées dans ce processus d'institutionnalisation du hip hop à l'heure où il n'est plus question simplement de la jeunesse, mais d'une culture complexe regroupant plusieurs générations et classes sociales ? Les dispositifs des années 90 sont-ils toujours adaptés ?

Le soutien actuel des institutions parisiennes au hip hop semble donc s'orienter presque exclusivement dans le sens de politique de réhabilitation sociale visant à professionnaliser et socialiser la jeunesse populaire. Ceci apparaît tout à fait utile et louable. Toutefois, l'action des pouvoirs publics se caractériserait également par une quasi absence de collaboration entre ce mouvement et les institutions culturelles. En effet, l'enquête de la commission Pari(s) Hip Hop, auprès des institutions locales (mairies du 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e, 20^e), d'associations activistes du mouvement (R-Style, Ascendanse Hip Hop, Paris Est Mouv') et d'associations à vocation socioculturelles (Solidarité Roquette et Espoir 18), illustre clairement cette observation.

Presque tous les élus et chargés de mission à la culture des mairies d'arrondissements sondées relatent d'une absence de contacts avec les acteurs culturels, associatifs et professionnels du hip hop. Ils expliquent ce phénomène, en partie, par un manque d'interlocuteur et de relais issu du mouvement culturel. Aucun projet d'acteur du hip hop n'arrive jusqu'à eux. Plusieurs institutionnels chargés de la culture expliquent qu'ils ne sont en mesure de travailler que sur des projets déjà aboutis et bien structurés. En effet, ils rappellent leur manque de moyens aussi bien humains que financiers qui ne leur permet pas d'entreprendre des actions telles que l'aide à la création de projet ou un travail de terrain volontariste auprès d'associations. Le fait est que le hip hop parisien manque cruellement d'une structuration interne pouvant faire ce travail de relais et de médiation entre les institutions et les artistes.

Rappelons, tout de même, les dires d'acteurs associatifs actifs et bien structurés comme Nathalie Barraux de Paris Est Mouv' ou François Gautret de R-Style, qui témoignent d'un manque général de considération significatif des institutions culturelles auxquelles ils se sont adressés pour le soutien à certains de leurs projets. Nous ne parlons pas ici des départements culturels des mairies d'arrondissements. En effet, les associations citées ci-dessus n'essaient même pas de les solliciter. Il semblerait que ces associations aient intégré le fait que ces institutions culturelles n'étaient pas en mesure de travailler avec eux.

Enfin, notons, tout de même, le début de collaborations comme celles du maire adjoint à la culture du 19^e qui semble vouloir soutenir un projet de festival de court métrage initié par François Gautret de R-Style.

Ainsi, la tendance actuelle des politiques locales parisiennes à l'égard du hip hop se caractérise, d'une part, par une baisse des implications des institutions culturelles et, d'autre part, par le soutien presque exclusif de la Jeunesse et des Sport, et plus particulièrement des Conseils de la Jeunesse. Ce phénomène trouve certaines explications comme le manque d'interlocuteurs actifs et structurés proposant aux élus à la culture des projets aboutis qui les interpellent.

La politique publique, décrite ci-dessus, se traduit par un phénomène intéressant et significatif du contexte parisien dans ce domaine.

Il existe deux types d'associations liées à la culture hip hop à Paris :

- Structures constituants des acteurs actifs, voir militants, organisateurs d'évènements culturels ambitieux auxquels participent des artistes reconnus, parfois internationalement. Leurs objectifs sont de promouvoir et transmettre le hip hop et ses expressions artistiques de manière qualitative et large, de favoriser une structuration cohérente du mouvement et d'entreprendre une action sociale auprès des jeunes. En effet, l'association les fait participer à certains projets (voyages, spectacles...) et leur donne des cours sérieux tendant à les « tirer vers le haut » selon Nathalie Barraux de Paris Est Mouv'.
- Structures à vocation sociale ou d'animation qui proposent une activité hip hop sous forme de cours et d'ateliers. Pour les associations orientées principalement vers le social, c'est un bon moyen d'intéresser des jeunes en difficultés afin qu'ils fréquentent ce type de structure où ils pourront pratiquer une activité qui les intéresse, ensuite les sortir de leurs problèmes quotidiens et les faire rencontrer des conseillers, des éducateurs ou des psychologues. Pour des associations d'animations et de loisirs, il s'agit de répondre à la demande des jeunes. Ces deux aspects du travail socioculturel sont souvent combinés dans la même association. Ici, la danse, la musique et la peinture hip hop constituent des moyens de socialisation, d'intégration voir de professionnalisation.

Les structures socioculturelles et d'animations apparaissent satisfaites du soutien des institutions locales alors que les associations activistes du mouvement hip hop ont tendance à ne pas y trouver leur compte. Ces dernières doivent souvent faire face à de grandes difficultés financières. En effet, elles tentent d'organiser des projets culturels de qualité donc relativement coûteux (location de salle, rémunération d'artistes professionnels et de techniciens, matériels de sonorisation...), elles emploient des artistes référents du hip hop qui demandent, légitimement, certaines rémunérations.

Enfin, ces deux différents types d'associations qui mènent des projets à coûts inégaux semblent être appréhendées et soutenues de la même manière par les institutions locales. C'est-à-dire qu'elles ne collaborent qu'avec la Jeunesse et les Sports et les Conseils de la Jeunesse. Apparemment, la Ville de Paris et la Région les appréhenderaient de la même manière. Ainsi, les associations activistes comme R-Style, Ascendanse Hip Hop ou Paris Est Mouv', ne menant pas les mêmes types d'actions que des associations socioculturelles, manquent cruellement d'une collaboration avec les institutions culturelles.

Il semble, aux vues de l'état des relations actuelles entre les institutions et le mouvement hip hop, que la volonté de mise en valeur des arts et artistes du hip hop soit de plus en plus marginalisée. Seules quelques compagnies de danse, souvent les plus proche de la danse contemporaine, sont financées par la DRAC. Les Rencontres Urbaines de la Villette ont été délocalisées par manque de succès. Enfin, le dispositif Paris Jeunes Talents a permis le développement d'un

nombre relativement faible de groupes relatifs au hip hop. La direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, bien qu'elle finance de nouveaux lieux destinés aux cultures urbaines ou aux musiques actuelles comme la Gaîté Lyrique ou la Maison des Métalos, reste très timide dans la promotion et la mise en valeur d'espaces ou d'artistes liés spécifiquement au hip hop.

3° Conséquences du manque d'une politique spécifique liée au hip hop

Paris, qui pourrait historiquement revendiquer son statut de « capitale » du hip hop en Europe et dans le monde, au côté d'une ville telle que New York, affiche un retard conséquent. En effet, rappelons qu'au début des années 80, les terrains vagues de Stalingrad et La Chapelle dans le 18^e arrondissement ainsi que le Forum des Halles constituaient des zones d'émergence du hip hop français. Rapidement, des curieux, ayant entendu dire que quelque chose se passait à Paris, arrivaient de toute l'Europe.

De plus, la France fait figure de référence au niveau de sa production artistique hip hop. Son marché est le deuxième derrière celui des Etats-Unis. D'autre part, la qualité et le nombre des chanteurs, des DJ*, des graffeurs, des danseurs et des labels indépendants parisiens restent sans équivalents dans le monde, hormis les Etats-Unis.

Pourtant, la Ville de Paris n'a entrepris aucune manifestation d'ampleur ou redynamisation des politiques culturelles et sociales empreintes des années « Jack Lang ». Ce formidable élan, provenant en grande partie des jeunes, n'a pas été suffisamment mis en valeur alors qu'il participe au renouveau parisien. Ainsi, plusieurs municipalités de banlieues parisiennes et villes de province peuvent aujourd'hui se vanter d'être en avance sur la capitale dans ce domaine. Citons quelques exemples :

- *Call911, en partenariat avec la Ville de Lille, la Région Nord Pas De Calais..., organisait au mois de décembre la quatrième édition des « Hip Hop Days » réunissant, sur huit jours, des artistes américains, allemands, parisiens et régionaux. Ce festival comprenait des concerts, des spectacles, des expositions, des tremplins et des séminaires.*
- *Les présélections du « Battle of the year »⁷ se tiennent généralement à Montpellier.*
- *Le festival XXL Performance, accueillant chaque année des artistes venant des Etats-Unis et des groupes de toute la région d'Ile de France, s'est tenu à Bobigny pendant plusieurs années.*

La liste des événements hip hop soutenus par des municipalités françaises pourraient être longue (Bagneux, Dijon, Lyon...).

⁷ Événement de danse hip hop le plus important à l'heure actuelle dans le monde.

L'évolution actuelle des rapports entre le mouvement hip hop et les institutions parisiennes présentent certains dangers pour un développement sain de cette culture. Manuel Boucher, dans son article intitulé *Hip-hop, gestion des risques et régulation sociale*, explique que face à une jeunesse urbaine, victime de l'exclusion, assimilée comme "classe dangereuse" qui fait peur et qui est synonyme d'insécurité, les animateurs culturels et éducateurs sociaux, qui se multiplient dans les quartiers populaires, risquent de devenir des surveillants destinés à maintenir l'ordre établi et à calmer une situation parfois explosive. Dans ce contexte "les institutions publiques voient dans le hip-hop un moyen d'agir auprès des jeunes des quartiers dits sensibles" (Boucher, 2003, 276) En somme, le fait que ce type d'action devienne l'unique manière dont les institutions perçoivent le hip hop, c'est-à-dire comme un moyen de canalisation de la jeunesse des quartiers populaires, ne permet plus au Ministère de la Culture et à la politique culturelle parisienne d'atteindre son but originel c'est à dire de reconnaissance d'une culture populaire.

Le danger, induit par l'action institutionnelle actuelle, réside dans la possible dérive en une politique de contrôle et de canalisation d'une jeunesse, aujourd'hui assimilée à l'insécurité, alors que celle-ci a sûrement également besoin qu'on l'encourage et la reconnaisse lorsqu'elle crée, entreprend et avance.

Enfin, Manuel Boucher illustre parfaitement le contexte actuel des relations entre le mouvement hip hop et les institutions : " Dans ce cadre, il est intéressant de nous demander jusqu'à quel point l'intervention du monde institutionnel et du "business" au sein de l'espace hip-hop empêche ou favorise la construction d'un mouvement social mais aussi fabrique une culture hétéronome." (Boucher, 2003: (277-278). **Ainsi, il apparaît également essentiel que des interlocuteurs et médiateurs, issus du monde culturel et professionnel du hip hop, viennent combler le vide laissé entre certaines institutions parisiennes et ce mouvement. C'est justement ce que tente de réaliser la commission Pari(s) Hip Hop et certaines associations activistes du mouvement.**

II/ La Commission Pari(s) Hip Hop

Depuis la nouvelle mandature, la Mairie de Paris s'est engagée auprès de différents mouvements culturels afin de permettre aux parisiens d'aller à la rencontre de nouveaux modes créatifs émergents. Cette dynamique permet de mettre en valeur ces mouvements et de leur apporter une reconnaissance nécessaire.

Dans ce sens, en septembre 2002 des acteurs institutionnels, associatifs et médiatiques ont souhaités apporter leur contribution pour que la Ville de Paris reconnaisse à sa juste valeur la culture Hip Hop et s'y investisse plus largement.

Ainsi a-t-il été proposé au Maire de Paris, de créer comme première étape, une commission Pari(s) Hip Hop, animée à la fois par Clémentine AUTAIN, son adjointe en charge de la Jeunesse et Christophe Girard, son adjoint en charge de la Culture.

Sont venus rejoindre et participer à cette commission les membres des cabinets de Madame Kadidja BOURCART, adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires, Madame Gisèle STIEVENARD, adjointe chargée de la solidarité et des affaires sociales, Madame Martine DURLACH, adjointe chargée de la Politique de la Ville.

Il s'agissait avant tout dresser un état des lieux de la culture Hip Hop à Paris et faire des propositions en vue d'élaborer une politique parisienne active et cohérente, permettant ainsi d'apporter une juste reconnaissance officielle à ce mouvement culturel.

Cette étude a été bâtit autour d'un audit des différentes administrations de la Ville de Paris concernées d'une part, d'une série d'auditions d'acteurs de ce mouvement (chercheurs, artistes, financeurs, entrepreneurs...) d'autre part, ainsi que d'une recherche documentaire approfondie

A) LES CONSTATS PRESENTES POUR LA CREATION DE LA COMMISSION

- ✚ Absence de reconnaissance à Paris des actions liées à la culture Hip Hop
- ✚ Manque d'investissement des institutions en direction de la culture Hip Hop
- ✚ Les activités liées aux cultures urbaines se sont développées au cours de ces 10 dernières années et un grand nombre de jeunes de tous âges s'identifient aux différents courants créatifs émergents.
- ✚ Besoin de lieux repères
- ✚ Besoin d'une mise en valeur et d'un soutien des actions liées au Hip Hop
- ✚ Besoin d'une reconnaissance des professionnels compétents de ce milieu
- ✚ Volonté d'une partie des représentants de ce mouvement de véhiculer une image positive.

B) OBJECTIFS PRINCIPAUX ET INTERMEDIAIRES

- ↳ La mise en valeur et le soutien des actions liées au Hip Hop permettront une reconnaissance de cette culture populaire et générationnelle.
- ↳ Faciliter la promotion des démarches professionnelles artistiques d'excellence
- ↳ Participer à une meilleure intégration sociale de la jeunesse qui se relie ou se reconnaît dans ce mouvement.

- ↳ Apporter une vision globale de ce qui existe en matière de culture Hip Hop sur Paris (lieux repères, initiatives institutionnelles, initiatives privées...).
- ↳ Repérer les besoins des jeunes.
- ↳ Apporter des éléments concrets pour la mise en place d'événements fédérateurs sur Paris.

C) MOYENS

- Auditionner un certain nombre d'acteurs liés à la culture Hip Hop (artistes, médias, institutionnels, jeunes...).
- Réunion de la commission au moins une fois par mois.
- Disposer d'espaces de réunion au sein même de l'Hôtel de Ville pour légitimer son action.
- Faire appel aux services des études statistiques (qualitatives et quantitatives) de la Mairie de Paris ou de partenaires privés pour approfondir son étude.
- Etablir un rapport soulevant des constats et faisant des propositions à court et moyen terme.

D) DEMARCHES ENTREPRISES

Traitement de la question Hip Hop par les différentes directions et cabinets de la Ville de Paris concernées :

- Direction de la Jeunesse et des Sports
- Direction des Affaires Culturelles
- Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé
- Cabinet de Madame Kadidja BOURCART, adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires,
- Cabinet de Madame Gisèle STIEVENARD, adjointe chargée de la solidarité et des affaires sociales,
- Cabinet de Madame Martine DURLACH, adjointe chargée de la Politique de la Ville.

Les Mairies d'arrondissements - entretiens :

- **Elus à la culture** : Soizick Moreau 11^e, Danielle Fournier 18^e, Joël Houzet 19^e, Bernard Libine 20^e
- **Elus à la jeunesse et aux sports** : Bruno Fialho 18^e et Danielle Simonnet 20^e
- **Conseiller délégué à la culture à l'égalité homme/femme et au bureau des temps** : Nadia Prête 9^e
- **Chargés de mission à la jeunesse, aux sports et à la prévention** : William Todeschini 10^e, Yannick FREYTAG 11^e, Chloé Loux 13^e, Jean-Noël Palerme 14^e et Olivier Corbin 14^e
- **Chargés de mission à la culture et, pour certains, à l'animation et à la gestion du patrimoine** : Eric Radix 10^e, Yves Groussin 12^e, Laure Sourmais 13^e, Marie-Aude Montheil 14^e et Franck Darras 18^e
- **Coordinateurs de Conseils de la jeunesse** : Mamadou Doucoure 9^e, Milena Malenic 10^e, Naïma Kamel 11^e et 12^e, Cécile Stern 13^e et 14^e, Pierre Robillard 18^e, Xavier Sisowath 19^e et Audrey Auriault 20^e
- **Un questionnaire distribué aux jeunes des conseils de la jeunesse**

Les auditions :

- Trois chercheurs (Hugues BAZIN, Alain VULBEAU, Roberta SHAPIRO)
- Programmateur des « Rencontres Urbaines de la Villette »
- Association des Maires d'Ile de France
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Caisse des Dépôts et des Consignations
- Société de communication
- Labels
- Associations « Ni putes, ni soumises »
- Association Sunday School
- Acteurs associatifs activistes du hip hop : Ascendanse Hip Hop, 13^e, Paris Est Mouv', 11^e et R-Style, 19^e
- Acteurs associatifs socioculturels intégrant des ateliers hip hop dans leurs activités : Centre social Solidarité Roquette, 11^e et Espoir 18, 18^e
- Compagnie de danse « Black, Blanc, Beur »
- Graphistes
- Musiciens

E) ANALYSE ET CONCLUSION DES ETUDES

En 2003-2004, la Ville de Paris n'est toujours pas engagée dans un processus clair et logique de reconnaissance institutionnelle. En effet, les auditions des représentants des cabinets et des administrations concernées ont mis en évidence l'absence de politique cohérente et visible en matière de cultures urbaines et de Hip Hop en particulier. Toutefois, nous avons pu identifier trois orientations : les subventions aux associations, l'aide à projet et les projets/ événements culturels.

❶ Les associations

Les associations subventionnées dans le domaine du Hip Hop, par la jeunesse, la politique de la Ville, l'intégration et les affaires sociales, le sont sur la base d'activités proposées essentiellement aux pré-adolescents et adolescents. Notre analyse nous permet d'élaborer la typologie suivante :

- ✓ **Les associations à vocation socioculturelle et d'animation :** Répondent essentiellement à un phénomène de mode, leur lien avec le Hip Hop n'est que très ponctuel, sous formes de cours ou de stages, et limité à certains domaines tels la danse Hip Hop, le Rap, la Capoeira. Elles sont généralement subventionnées au titre du fonctionnement global et dispensent leur enseignement dans leurs propres locaux.
- ✓ **Les associations à vocation socio-éducative et socioculturelle :** Intervenant dans les quartiers « politique de la Ville », elles se fédèrent autour d'actions éducatives, de prévention et de valorisation des populations défavorisées. La culture Hip Hop est alors un outil pédagogique ponctuel leur permettant de rassembler, d'intéresser et de motiver leurs publics jeunes autour d'un projet commun. Ces associations travaillent avec les administrations et les structures de la sous-direction jeunesse, de la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, de l'intégration et de la politique de la Ville.
- ✓ **Les associations Hip Hop :** ont pour objectif le développement de ce mouvement. Elles interviennent essentiellement dans les quartiers politiques de la Ville, à l'échelle d'un arrondissement ou sur plusieurs quartiers. Elles proposent diverses activités et projets à caractère culturel et socio-éducatif et travaillent souvent en lien avec les clubs de prévention, les centres sociaux, les centres d'animation, les espaces jeunes et la Maison des Métallos. Afin de promouvoir le Hip Hop sur Paris, ces associations organisent fréquemment des manifestations culturelles parisiennes (le Carnaval à Paris, « Festival Le Juste Debout »,...)

❷ L'aide à projet

Dans le cadre de sa délégation, Clémentine AUTAIN a développé un dispositif d'aide et d'accompagnement, « Paris Jeunes Talents », pour les jeunes amateurs ou en voie de professionnalisation, de 13 à 28 ans, ayant un projet dans les domaines de la musique et des spectacles vivants. Par ce dispositif, neuf groupes

de danse Hip Hop et sept groupes de rap ont été aidés en 2003 et 2004. Le groupe de Hip Hop, L'Angage de rue, a été primé en 2002.

③ Projets et événements culturels

Christophe GIRARD soutient financièrement des salles de concerts ou des festivals programmant des artistes émanant des cultures urbaines (Batofard, le Glaz'art, « Itinérance Rue »,...). Ainsi, en 2003 – 2004, la Ville de Paris a soutenu nombre d'événements Hip Hop portés par des associations : « Festival Le Juste debout » qui a rassemblé plus de 3 000 jeunes au stade de Coubertin, exposition graff « Nusign 2.4 », « Festival sous la plage »,...

En conclusion, nous pouvons constater que malgré la volonté des uns et des autres, aucune politique spécifique n'est élaborée pour ce mouvement. Il s'agirait pourtant, au regard des différents secteurs culturels concernés (Djing, graff, danse, chanson...), des populations et acteurs mobilisés, d'élaborer une politique permettant la création de synergies entre les moyens et les structures municipales déjà existantes. Il serait important à ce titre de dégager de nouvelles orientations.

III/ Les Propositions

Il apparaît clairement que la reconnaissance de la culture Hip Hop passe par une prise en compte de ses disciplines par l'institution et une mise en valeur dans l'espace public. Favoriser la création, la production et la diffusion artistique des pratiques professionnelles et accompagner plus largement les pratiques amateurs permettraient de lancer un signe fort à la jeunesse et à la reconnaissance d'un mouvement populaire et mature. Aujourd'hui il est temps définir et construire une dynamique plus globale et d'établir un véritable plan d'action municipal.

❶ Pistes de travail :

Forte de son année d'expérience, travaillant de manière transversale avec les différents cabinets concernés mais également avec des personnes extérieures à l'institution parisienne, **la commission « Hip Hop » souhaite que soit pérennisée son travail de réflexion, d'évaluation et son rôle de coordination des actions à venir dans ce domaine.**

Déjà de nombreux institutionnels interrogés espèrent que la commission Pari(s) Hip Hop **favorisera une certaine transversalité entre l'Hôtel de Ville, les mairies d'arrondissement, les centres d'animations ou sociaux et les acteurs culturels associatifs et professionnels du hip hop.** Certains élus et chargés de mission ont l'intention de s'adresser à la commission pour leurs futurs projets liés à ce mouvement culturel. Ils en attendent des informations, des conseils, des facilités de mise en réseau avec les artistes etc.

De plus, la commission PARI(S) HIP HOP, composée d'institutionnels et de professionnels du hip hop, espère grandement **participer au renouvellement d'une médiation de qualité entre les acteurs du Hip Hop et les institutions.** En effet, le mouvement hip hop français et parisien a déjà une histoire longue et complexe avec les institutions. Il est fondamental d'éviter encore une fois de tomber dans les travers de la récupération, dans la rupture du dialogue ou dans de l'incompréhension réciproque.

❷ Pistes d'actions :

La Ville de Paris, contrairement à ses homologues européens, n'impulse ni ne participe à des événements d'ampleurs. Ceci peut s'expliquer par le fait que d'une part la municipalité n'a pas de politique définie en la matière et d'autre part parce que le Hip Hop est un mouvement qui s'auto gère en grande partie.

Aussi, la commission « Hip Hop » propose d'évaluer, d'initier et de coordonner la mise en place d'évènements à PARIS, participant à la reconnaissance institutionnelle d'une culture Hip Hop de qualité.

Il est proposé :

- **D'élaborer une charte éthique** à laquelle devront souscrire nos possibles partenaires associatifs et privés.
- **D'organiser un Festival PARI(S) HIP HOP** (*proposition complète ci-dessous*)
Dans un souci de cohérence et de visibilité, la commission Pari(s) Hip Hop, considère que cet événement fondateur permettrait de faire découvrir aux parisiennes et aux parisiens les multiples richesses artistiques de ce mouvement par le biais de spectacles, performances mais aussi de forums, de débats, d'initiations ou d'expositions.
Ce serait du même coup un signe fort donné à la jeunesse, que Paris sait reconnaître l'importance de ses attentes culturelles et entendre les problématiques sous jacentes qui s'expriment par le biais de ce phénomène social et générationnel. Cette action municipale pourrait avoir un retentissement international et faire de Paris - à juste titre - une des capitales mondiale du Hip Hop.
- **De participer et établir des partenariats avec des événements Hip Hop internationaux.** Ainsi, avons-nous déjà recensé pour 2004-2005 :
 - *Le Sommet international du Hip Hop, à l'UNESCO*, qui réunira du 12 au 14 novembre 2004 pour la première fois les acteurs du Hip Hop du monde entier (artistes, amateurs, sociétés professionnelles...).
 - *Les présélections de « BATTLE OF THE YEAR OF BERLIN ⁸»* qui se tiennent en général à Montpellier mais qui pourrait-être éventuellement organisées à Paris en octobre 2005.
 - *Festival du Juste Debout*, printemps 2005. (Déjà subventionné)
- **D'étudier la possibilité de créer un lieu fédérateur tel qu'un « Centre Culturel HIP HOP » à Paris.** Il pourrait constituer le lieu de rencontres et d'échanges culturels international du Hip Hop, proposant à la fois des expositions, des performances et prestations scéniques, mais aussi des cours et des ateliers. Evolutif, accompagnant son mouvement, le centre culturel HIP HOP devra en outre mettre à disposition des acteurs comme des usagers et amateurs un espace de rencontres, d'informations et d'orientation dans le domaine de la culture HIP HOP.
Aujourd'hui il semble que seule l'association Paris Est Mouv', qui va se doter d'un lieu en 2006 dans le XI^e arrondissement soutenue et financé par la Ville de Paris et le Conseil Régional, imagine la préfiguration d'une Maison du Hip Hop à Paris.
- **Création d'un pilotage entre les institutions :** Ville, Etat, Région, Caisse des Dépôts

⁸ Evènement de Danse Hip Hop le plus important à l'heure actuelle.

- **Favoriser les tables rondes entre les différents acteurs** pour débattre de sujets tels que l'aide à la création d'entreprise, la réforme du diplôme d'Etat des professeurs de danse, les projets de création d'un syndicat ou d'une fédération.

IV/ La Quinzaine du Hip Hop : un événement symbolique et fédérateur

La commission Pari(s) Hip Hop propose d'organiser un événement parisien d'ampleur à l'été 2006 visant à une reconnaissance du mouvement hip hop.

A l'heure où de multiples critiques fusent concernant le vieillissement et le classicisme de la capitale ainsi que sur la fuite relative de ses classes populaires et moyennes vers la banlieue, ne serait-ce pas le moment pour la Ville de Paris de faire un pas vers sa jeunesse et certaines tendances culturelles de qualité qui lui correspondent ?

Tous les institutionnels interrogés apparaissent intéressés par ce projet de « quinze du hip hop ». Cette initiative pourrait constituer une action positive pour la vie de leur arrondissement. Certains élus et chargés de missions sont déjà conscients de la nécessité pour ce mouvement et ses expressions artistiques d'être enfin reconnus comme des cultures à part entière.

De plus, ce type de manifestation, ainsi que ses orientations politiques sous-jacentes en direction de la jeunesse, rentrent tout à fait dans les objectifs fixés par les équipes municipales de plusieurs arrondissements. En effet, celles-ci prennent actuellement conscience du manque d'initiatives destinées aux jeunes et de la sous considération dont souffre cette population dans leur arrondissement.

La majorité des institutionnels locaux interrogés sont motivés par l'organisation d'une « quinze du hip hop » dans leur arrondissement. Ils soulèvent l'importance qu'un tel événement ne soit pas déconnecté du local, ceci dans le but d'entreprendre une action de proximité avec la population. Ce projet ne doit pas être considéré comme une action ponctuelle d'éclat, mais, plutôt comme le point de départ d'une véritable dynamique à long terme dans laquelle les parisiens, surtout la jeunesse, pourrait s'y retrouver. Par exemple, grâce à un travail sérieux effectué au préalable avec des acteurs institutionnels locaux, certains établissements, des acteurs culturels, associatifs et professionnels du hip hop, la population des arrondissements, certains espaces de la ville (salles municipales, salles privées collaborant avec les mairies, parcs, scènes en plein air, quartiers...) pourraient être revalorisés et, ainsi, connaître un renouveau de leur fréquentation et de leurs activités culturelles.

Dans le même sens, plusieurs élus et chargés de missions souhaitent organiser des événements d'ampleur et de qualité, dans le cadre de cette « quinze du hip hop ». Proposer des manifestations significatives culturellement et bien organisées en amont (prévention, communication, sollicitation de services de sécurité en conséquence...) à la population paraît essentiel à la mise en place et au bon déroulement de ce projet.

Pour tout cela il est fondamental d'engager des moyens à la hauteur de l'ambition !